

Mairie de Cauvicourt
8 Rue du 8 Mai 1945
14190 CAUVICOURT

02 31 78 17 60
secretariat@cauvicourt.fr

**ARRÊTÉ ETABLISSANT
LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

Le Maire de CAUVICOURT

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération n° 2021-026 du 16 septembre 2021 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,

Vu l'arrêté n° 2022-005 fixant les Lignes Directrices de Gestion à compter du 1^{er} février 2022,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024 est établi comme suit :

Avancement au grade de : ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
<u>RAULT-VERPRÉ Marie</u>	<u>Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe</u>	<u>04 octobre 2024</u>

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Calvados qui en assurera la publicité, en application de l'article L522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

Fait à CAUVICOURT, le 13 mai 2024,

Le Maire,
Vanessa DUPUY

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Notifié le 13 mai 2024

Signature de l'agent :



Permanences Mairie
Lundi: 15h30 - 17h30
Jeudi: 16h - 17h30

Site : <https://cauvicourt-cingal.suisse-normande.com>

